

Matières du tems. Fevrier 1715. 95

Ville d'Asaf; Sa M. Czarienne a conservé le dessein de la reprendre, lorsqu'il en trouvera l'occasion, parce que cette Ville lui seroit d'une grande utilité pour l'exécution des vastes projets que ce Prince a formez, pour étendre sa domination, & le Commerce de ses Etats sur la Mer Noire, comme il a déjà fait sur la Mer Caspiene & sur la Mer Baltique. La conjoncture est favorable au Czard pour conclure une pareille Alliance; car en cas de guerre, la République ne sera pas fâchée d'acquiescer un si puissant Allié, capable de faire une diversion considérable des forces Ottomanes.

V. Don Philippe Colonna étant mort à Rome, comme on le verra dans un autre Article, l'Empereur a confirmé à Don Fabrice Colonna fils du defunt, la Charge de Connestable du Royaume de Naples, qui depuis longtems est dans cette famille.

*Nouveaux
Connestable
de Naples.*

VI. Le Pape ayant ordonné des prieres publiques en forme de Jubilé, pour implorer les secours du Ciel & les lumieres du St. Esprit, dans une entreprise meditée par Sa Sainteté: Et comme Elle n'en manifesta pas d'abord le sujet, les Politiques de Rome s'occupèrent moins à la priere, qu'à tâcher de pénétrer le mystere par leurs speculations & par leurs raisonnemens: Depuis ce tems-là ils furent informez que le St. Pere s'étoit expliqué dans un Corfistore tenu le 7. Decembre, que cette Indulgence n'avoit été publiée, qu'au sujet de la resolution que Sa Sainteté venoit de prendre, de soutenir l'autorité de l'Eglise & de la Religion sur l'Immunité violée dans plusieurs endroits d'Italie & de Sicile; Déclarant que dans cette oc-

*Le Pape
fait publier
un Jubilé au
sujet des Im-
munités Ec-
clesiastiques
&c.*